

COMMUNE DE MIREPOIX
(Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal											09/2015		
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	20/01	Prés.	18	Abs	5	Proc.	3	Votants	21

Par suite d'une convocation en date du vingt janvier deux mille quinze, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le vingt-six janvier deux mille quinze à vingt heures trente, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Absents excusés : LEVENARD Christian, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Procurations : MARIEIRO Fabienne à GARCIA Pierre, BIARD Ludovic à QUILLIEN Nicole, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Achat parcelle

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la société ARTERRIS propose la vente à la commune d'un hangar d'une superficie au sol de 87 m², sis sur la parcelle cadastré section D n° 2337, située au 79 rue Victor Hugo à Mirepoix, pour la somme de 5000 €.

Le montant proposé par ARTERRIS étant inférieur à l'évaluation domaniale, il serait donc intéressant d'en faire l'acquisition, sachant que les crédits sont inscrits au budget, au chapitre 21.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

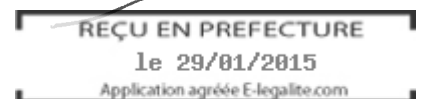
- **Décide** d'acheter le terrain cadastré section D, n°2337, situé au 79 rue Victor Hugo à Mirepoix, comprenant un hangar d'une superficie au sol de 87 m² (relevé de propriété et plan cadastral joints), pour la somme de 5000 € à la SCA ARTERRIS,
- **Précise** que les frais relatifs à cet acte sont à la charge de la commune,
- **Dit** que la dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2015, chapitre 21,
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire (acte notarié, etc.),
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Nicole QUILLIEN



ANNEE DE MAJ	2014	DEP DIR	09 0	COM	194 MIREPOIX	ROLE	A	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ	NUMERO COMMUNAL	100376																
Propriétaire PBCFG9 SCA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE ARTERRIS LOUDES 11400 CASTELNAUDARY																										
PROPRIÉTÉS BÂTIES																										
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS				IDENTIFICATION DU LOCAL				EVALUATION DU LOCAL																		
AN	SECTION	N° PLAN	C	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	NIV	N° PORTE	N° INVAR	S TAR	M EVAL	AF	NAT LOC	CAT	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF	
12	D	1504		878 A	LE CIMETIERE	B069	A	01	00	01082	0040440 Z				C	C	CB	01							RA	
12	D	2335		79	AV VICTOR HUGO	0195	A	01	00	01001	0040444 G				C	C	CB	01							P	
REV IMPOSABLE 14593 EUR COM 0 EUR R EXO 0 EUR											R EXO 0 EUR															
R IMP 14593 EUR											DEP R IMP 14593 EUR															

PROPRIÉTÉS NON BÂTIES																								
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS					EVALUATION															LIVRE FONCIER				
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet			
12	D	1504		LE CIMETIERE	B069	1198		1	A		S		85	0										
12	D	1510		LE CIMETIERE	B069	1200		1	A		S		9 86	0										
12	D	1514		LE CIMETIERE	B069	1198		1	A		S		7	0										
12	D	2335	79	AV VICTOR HUGO	0195	1199		1	A		S		9 21	0										
12	D	2337	79	AV VICTOR HUGO	0195	1199		1	A		S		87	0										
12	D	2338		LE CIMETIERE	B069	1197		1	A		S		15	0										
12	D	2340		LE CIMETIERE	B069	1198		1	A		S		8	0										
12	D	2343		LE CIMETIERE	B069	1198		1	A		S		13	0										
12	D	2344		LE CIMETIERE	B069	1198		1	A		S		9	0										
12	D	2345		LE CIMETIERE	B069	1198		1	A		S		49 07	0										
12	D	2347		LE CIMETIERE	B069	1198		1	A		S		29	0										
HA A CA REV IMPOSABLE 0 EUR COM 0 EUR R EXO 0 EUR					TAXE AD R EXO 0 EUR																			
CONT 70 67 R IMP 0 EUR					R IMP 0 EUR MAJ TC 0 EUR																			

Source : Direction Générale des Finances Publiques page 1

REÇU EN PREFECTURE
 le 29/01/2015
 Application agréée E-legalite.com

**DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Service du Cadastre

Departement :
ARIEGE
Commune :
MIREPOIX

Section : D
Feuille(s) : 000 D 02
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'edition : 1/1000
Date de l'edition : 03/10/2014

Numero d'ordre du registre de constatation
des droits :
Cachet du service d'origine :
Centre des Impôts foncier de
FOIX
Rue Pierre MENDES-FRANCE
09007 FOIX
Telephone : 0561023330

Extrait conforme au plan cadastral
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE
le 29/01/2015

Annexe 2

